

## L'ACTUALITE INTERNATIONALE

### INTERNATIONAL FEDERATION OF ACCOUNTANTS

#### Nomination de Jean Bouquot au Board de l'IFAC

Lors de la réunion virtuelle de son Council les 11 et 12 novembre 2020, l'IFAC a annoncé l'élection d'Alan Johnson à sa présidence, pour un mandat de deux ans jusqu'en novembre 2022 ; précédemment vice-président de l'IFAC, M. Johnson est actuellement le président du Comité de Contrôle interne de Jerónimo Martins SGPS, S.A., une entreprise de distribution alimentaire opérant au Portugal, en Pologne et en Colombie.

L'IFAC a également annoncé l'élection d'Asmâa Resmouki en tant que vice-présidente ; Mme Resmouki, qui a été associée Audit chez Deloitte et EY au Maroc et a occupé des fonctions de vice-présidente, puis de présidente de la Fédération Panafricaine des Professionnels Comptables (PAFA), dirige actuellement son propre cabinet, Resmouki Consulting.

L'IFAC a par ailleurs constitué son nouveau Board avec la nomination de Jean Bouquot, Kohei Kan (Japon), Chiara Mio (Italie), Atul Gupta (Inde), Taryn Rulton (Australie), et la reconduction de Yacoob Suttar (Pakistan).

Enfin, outre ces diverses nominations, le Council de l'IFAC a admis comme nouveaux membres deux organismes associés, le Pakistan Institute of Public Finance Accountants et l'Institute of Certified Public Accountants Rwanda, et validé l'admission comme membres associés du Myanmar Institute of Certified Public Accountants et de l'Institute of Chartered Secretaries and Administrators in Zimbabwe.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

#### Kevin Dancey reconduit pour un deuxième mandat

L'IFAC annonce sa décision de reconduire Kevin Dancey pour un deuxième mandat de CEO, Secrétaire Général de l'IFAC, à compter du 1er juin 2021 jusqu'au 31 mai 2024. En fonction à ce poste depuis 2019, M. Dancey a assuré un pilotage efficace face aux questions soulevées tant par le Monitoring Group, le PIOB (Public Interest Oversight Board) et le Global Public Policy Committee, que par les autres conseils de normalisation, auxquelles il s'est mesuré sur fond de pandémie de Covid-19.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqués de presse - 16 novembre 2020*

#### Programme stratégique de l'IFAC : A défis urgents, réponses urgentes

L'IFAC met en ligne son programme stratégique pour 2021 et au-delà, basé sur la constatation que des circonstances exogènes sont en mesure de bouleverser les plans, même les plus soigneusement tissés. Face à ces nouveaux défis : perte de la confiance du public, vents contraires dans l'économie, rupture et bouleversements introduits par la technologie et la numérisation, jusqu'aux menaces sur la vie même avec la pandémie de Covid-19 et le changement climatique, la tâche est ardue.

L'IFAC propose un programme stratégique à la hauteur de ces défis, qui n'est pas une simple mise à jour, mais qui a été repensé en fonction de ces nouveaux impératifs et ne vise pas à réagir, mais à anticiper, afin de conduire une action stratégique opportune.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Global Gateway - 12 novembre 2020*

### **L'IAASB met en ligne un nouvel outil d'évaluation du risque d'inexactitude significative**

Le Groupe de travail Technologie de l'IAASB a mis en ligne une publication réunissant les questions les plus fréquemment posées par les auditeurs qui se servent des outils ou des techniques automatisés pour identifier et évaluer les risques d'inexactitudes significatives, conformément aux dispositions de la norme internationale d'audit ISA 315 (révisée en 2019), «Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives». Cette publication aide les auditeurs à comprendre les types et les modes d'utilisation de ces outils automatisés lors de la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques. Elle aborde également des considérations relatives au recours par l'entreprise à l'apprentissage automatique ou à l'intelligence artificielle lors de la mise en œuvre des procédures d'évaluation. Elle ne modifie, ni ne se substitue aux normes internationales d'audit ISA, dont le texte fait seul autorité. La lecture de cette publication ne dispense pas de la lecture des normes ISA.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### **Des vidéos présentent les nouvelles normes sur la gestion de la qualité**

L'IAASB a mis en ligne des vidéos en anglais, français et espagnol qui présentent les normes nouvelles et révisées sur la gestion de la qualité. Ces vidéos expliquent les points clés des trois normes, afin d'aider les parties prenantes à engager leur mise en application.

En septembre 2020, l'IAASB a approuvé trois normes sur la gestion de la qualité, qui seront publiées une fois qu'elles auront été approuvées par le PIOB. Ces normes relèvent les exigences attendues des cabinets en incorporant une approche proactive, fondée sur le risque, des actions entreprises par le cabinet en vue d'un déploiement continu de la qualité dans l'ensemble de la mission, via le système de gestion de la qualité. Les normes renforcent par ailleurs la responsabilité de l'associé chargé de la mission, s'agissant de la qualité de l'audit au niveau de la mission et intègre les améliorations issues des revues de qualité de la mission. Ces normes entreront en application le 15 décembre 2022.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqués de presse - 18 novembre 2020*

### **L'IAASB tire les leçons de ses tables rondes sur la fraude et la continuité de l'exploitation**

L'IAASB publie les principales conclusions qui ressortent des trois tables rondes virtuelles organisées récemment avec des experts et des chefs de file de la profession comptable sur les sujets de :

- l'impact des évolutions technologiques sur la perpétration et la détection de fraudes ;
- le fossé existant entre les attentes du public et les responsabilités incombant effectivement aux auditeurs en matière de fraude et de continuité de l'exploitation, l'«expectation gap », ainsi que la fraude et la continuité de l'exploitation dans le contexte de l'audit des entités peu complexes.

Les captations de ces tables rondes sont disponibles sur YouTube channel.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse - 17 novembre 2020*

### **L'IAASB reporte la date limite de sa consultation sur la fraude et la continuité de l'exploitation**

L'IAASB a décidé de reporter au 1<sup>er</sup> février 2021 la date limite de transmission des commentaires sur son document consultatif «Fraud and Going Concern in an Audit of Financial Statements: Exploring the Differences Between Public Perceptions About the Role of the Auditor and the Auditor's Responsibilities in a Financial Statement Audit». Dans ce document, l'IAASB vise à réunir les points de vue d'une large gamme de parties prenantes au sein de l'écosystème du reporting financier sur la question de savoir si les normes d'audit relatives à la fraude et à la continuité d'exploitation doivent être mises à jour afin de refléter le paysage du reporting externe en constante évolution.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse - 16 novembre 2020*

## Conseil international des normes pour le secteur public (IPSASB)

### Ouverture des nominations aux sièges vacants à l'IPSASB

Le Comité Nominations de l'IFAC souhaite pourvoir six sièges au sein du conseil de normalisation du secteur public, IPSASB. Les nouveaux membres serviront un premier mandat pouvant aller jusqu'à trois ans, et courant à compter du 1er janvier 2022.

Les candidats devront avoir des acquis et/ou une expérience de la normalisation afin d'être en mesure d'apporter une valeur ajoutée aux travaux de l'IPSASB. Ils devront avoir une maîtrise parfaite de l'anglais écrit et oral, l'anglais étant la langue de fonctionnement de l'IPSASB.

Soucieux de garantir la diversité en termes de genre, d'origine géographique et professionnelle, l'IPSASB encourage fortement les nominations de candidates qualifiées et de professionnels qualifiés d'Afrique, du Moyen Orient et d'Asie, ainsi que de pays où l'anglais n'est pas la langue maternelle.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse - 18 novembre 2020*

### L'IPSASB satisfait du bilan du PIC concernant son dispositif de gouvernance

L'IPSASB se félicite des conclusions extrêmement positives figurant dans le rapport final du Public Interest Committee (PIC), «Review of the Oversight Arrangements for the International Public Sector Accounting Standards Board», rendant compte des commentaires parvenus au niveau mondial, notamment de l'OCDE, de la Banque mondiale, du FMI et de l'INTOSAI, concernant la structure, le dispositif de gouvernance et les activités actuelles de l'IPSASB.

Le PIC est l'organe de gouvernance chargé de s'assurer que les activités de normalisation de l'IPSASB servent bien l'intérêt général. Depuis sa création en 2015, ce comité a multiplié les conseils et les recommandations concernant l'évolution de la stratégie de l'IPSASB et son programme de travail, le processus de nomination de ses membres et sa procédure de normalisation en général.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IFAC - Communiqué de presse - 16 novembre 2020*

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES A PUBLIER CONCERNANT LE CLIMAT (TCFD)

### Le TCFD publie son rapport annuel 2020

Le TCFD, mis en place en 2015 par le Conseil de stabilité financière, a publié son rapport annuel 2020, dans lequel il souligne la nécessité de plus d'uniformité et de comparabilité du reporting. Le TCFD demande par ailleurs à ses parties prenantes d'exprimer leur point de vue, d'ici le 21 janvier 2020, sur les indicateurs métriques prospectifs sur le climat à l'usage des sociétés financières.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE - Sustainable Finance Update – Novembre 2020*

## L'ACTUALITE EUROPEENNE

### ACCOUNTANCY EUROPE (ACE)

#### ACE répond à l'EFRAG concernant sa gouvernance et son financement

Début octobre 2020, le président du Board de l'EFRAG, Jean-Paul Gauzès, a invité toutes les parties prenantes intéressées à faire part de leur point de vue concernant son «Argumentum ad personam», en vue d'éventuelles modifications dans la gouvernance et le financement de l'EFRAG pour le cas où celui-ci deviendrait l'organisme chargé d'élaborer les normes d'information non financière de l'Union

européenne. ACE se félicite de l'engagement de l'EFRAG sur les sujets d'information non financière. Concernant la structure, la gouvernance et la procédure opératoire, ACE suggère que l'EFRAG prenne appui sur les six principes de normalisation rappelés dans son Cogito Paper de 2017, et tienne compte des travaux du CDP, du CDSB, de la GRI, de l'IIRC et du SASB, ainsi que des conclusions de la consultation de l'IFRS Foundation concernant la mise en place d'un système de reporting complet. Il évoque enfin les changements à prévoir dans le mode de financement de l'EFRAG.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

### **ACE publie une mise à jour des informations sur la finance durable**

ACE met en ligne un nouveau numéro de sa lettre d'information sur la finance durable, datée de novembre 2020, qui évoque les principaux sujets d'actualité dans ce domaine, notamment :

- la célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire de la Plateforme internationale sur la finance durable (IPSF) coorganisée par le FMI et l'Union européenne ; l'IPSF est un forum multilatéral destiné à faciliter les échanges et à coordonner les initiatives au niveau international en matière de finance durable, mis en place en octobre 2019 pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris sur le changement climatique, ainsi que les objectifs de développement durable des Nations Unies. Lors de cette manifestation, l'IPSF a publié son premier rapport annuel qui rend compte des principales mesures prises par les pays membres en vue de privilégier des investissements plus respectueux de l'environnement et écologiquement responsables ; le rapport souligne le rôle crucial des instruments de financement durable, tels que les obligations vertes, pour améliorer la transparence et l'efficacité des marchés mondiaux de la finance durable et aider à financer la transition vers un avenir vert et plus durable ;
- une nouvelle étude lancée par le Parlement européen sur la responsabilité sociale des entreprises et sa mise en œuvre dans le cadre du droit européen des sociétés, qui examine comment la législation européenne a été transposée en Allemagne, France, Espagne, Italie, Pays Bas et Pologne, si les stratégies de RSE y sont obligatoires ou facultatives et quels mécanismes d'application sont en place, notamment en ce qui concerne les due diligences applicables aux entreprises, dans leur chaîne d'approvisionnement et de sous-traitance ; cette étude sera d'un apport significatif pour la Commission JURI dans ses travaux en vue de repenser complètement la RSE au sein de l'Union européenne, en lui fournissant un certain nombre de recommandations ;
- la consultation de l'ESMA sur son projet d'avis relatif aux informations à fournir sur la taxonomie de l'Union européenne (Cf. Infra) ;
- la consultation de l'ABE sur la gestion et la supervision des risques ESG ;
- l'accord partiel auquel est parvenu le Council sur la proposition de loi européenne sur le climat ;
- le ralliement d'ACE à l'Intergroupe européen sur les investissements durables à long-terme ;
- la consultation de la Commission européenne sur la gouvernance d'entreprise durable ;
- la publication du rapport annuel 2020 du TCFD (Cf. Supra).

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ACE – Communiqués de presse – 13 novembre 2020*

## **AUTORITE BANCAIRE EUROPEENNE (ABE)**

### **L'ABE affine sa méthodologie en vue des tests de résistance**

L'ABE met en ligne la méthodologie, ainsi que les projets de modèles de lignes directrices qu'elle a retenus pour les tests de résistance 2021 au niveau de l'Union européenne, ainsi que les principales étapes de l'exercice qui sera mis en œuvre. Ces tests de résistance, dans le cadre desquels les banques devront apprécier l'évolution de différents facteurs de risques (risque de crédit, de marché, de contrepartie et opérationnel) seront lancés en janvier 2021.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ABE - Communiqué de presse - 13 novembre 2020*

## INSTITUTIONAL INVESTORS GROUP ON CLIMATE CHANGE (IIGCC)

### L'IIGCC exhorte les entreprises à respecter l'Accord de Paris

Selon l'IIGCC\*, les entreprises ne peuvent plus se permettre d'ignorer l'impact du changement climatique sur leur activité, dès lors que ce changement est significatif et que les investisseurs ont besoin de visibilité sur ses effets dans les comptes des entreprises. Dans un rapport intitulé «Investor Expectations for Paris-aligned Accounts», l'IIGCC expose cinq initiatives en vue de préparer des comptes alignés sur les dispositions de l'Accord de Paris\*\*. Ce rapport a été adressé à 36 entreprises parmi les plus importantes d'Europe, en même temps qu'une lettre signée par 38 investisseurs. Dans le cas où ces attentes ne sont pas satisfaites, l'IIGCC prévoit trois voies d'actions pour les investisseurs :

- un engagement auprès des conseils d'administration et des comités d'audit pour que tous ensemble fassent pression en vue d'obtenir des comptes alignés sur l'Accord de Paris ;
- une opposition à la reconduction dans leurs fonctions de personnes dont la performance est non satisfaisante ;
- des désinvestissements, via la cession d'actions d'entreprises qui ne respectent pas les conventions comptables de l'Accord de Paris.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

\*L'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) est un groupe de plus de 250 investisseurs, dans 16 pays européens, pour la plupart fonds de pension et gestionnaires d'actifs, qui gèrent globalement 33.000 milliards d'euros d'actifs. Depuis sa création, il exhorte les Etats de l'Union européenne à viser au minimum 55 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, contre 40 % actuellement, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

\*\*L'accord de Paris définit un référentiel mondial destiné à éviter les dommages du changement climatique, en multipliant les efforts en vue de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. L'Accord prévoit par ailleurs de renforcer la capacité des pays à faire face aux conséquences du changement climatique et à les assister dans leurs différents efforts.

*IIGCC - Communiqué de presse - 16 novembre 2020*

## EUROPEAN FINANCIAL REPORTING ADVISORY GROUP (EFRAG)

### Retours sur les commentaires à l'exposé sondage sur la réforme des taux d'intérêt de référence

Après avoir publié la version finale de son avis d'homologation le 26 octobre 2020, l'EFRAG a finalisé les étapes de sa procédure et publie à présent le texte de sa synthèse des retours obtenus en réponse à sa lettre de commentaires sur l'exposé-sondage de l'IASB, ED/2020/1, «Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase 2 (Propositions de modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16)», dont l'objectif est de permettre de prendre en compte les conséquences, pour l'information financière, de la réforme des taux d'intérêt de référence pendant la période de transition entre le remplacement d'un taux d'intérêt de référence existant par un autre taux de référence. De façon générale, les personnes interrogées approuvent les modifications proposées, ainsi que la position adoptée par l'EFRAG dans sa lettre de commentaires finale.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

### Travaux préparatoires en vue d'éventuelles normes européennes de reporting non-financier

Le 25 juin 2020, la Commission européenne a publié une demande de consultation technique et mandaté l'EFRAG pour entreprendre les travaux préparatoires en vue de l'élaboration de normes européennes de reporting non-financier, l'objectif étant de permettre l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de normes européennes, si tel était le choix de l'Union européenne à l'issue d'une révision de la directive NFRD.

Ces travaux préparatoires sont effectués par un groupe de travail multi-parties prenantes (PTF-NFRS), qui a été nommé par le Groupe de pilotage du European Reporting Lab, dans le cadre duquel évolue ce projet. Conformément aux dispositions du mandat délégué par la Commission européenne, le groupe de travail lui a remis un rapport d'étape le 6 novembre 2020, qui donne un aperçu de l'organisation et des activités du PTF-NFRS jusqu'au 31 octobre 2020, ainsi que des points émergents de l'évaluation préliminaire issue de la phase d'évaluation du projet, encore en cours de finalisation. Le PTF-NFRS va poursuivre ses travaux, avec l'élaboration de propositions et d'activités de sensibilisation des parties prenantes ; et compte finaliser ses travaux d'ici fin janvier 2021.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*EFRAG - Communiqué de presse - 13 novembre 2020*

## **FEDERATION EUROPEENNE DE CONSEILLER FISCAL (ETAF)**

### **Conférence fiscale virtuelle de l'ETAF le 1<sup>er</sup> décembre 2020**

L'ETAF organise une conférence virtuelle le 1er décembre 2020, sur le rôle des conseils fiscaux dans l'amélioration de la conformité fiscale : The role of tax advisers in strengthening tax compliance. Philippe Arraou (Président de l'ETAF), Gerassimos Thomas (Directeur général TAXUD- DG Fiscalité et Union douanière, Commission européenne) et Paul Tang (Membre du Parlement européen et Président de la Sous-Commission des Affaires fiscales (FISC) seront les intervenants.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*ETAF - Communiqué de presse – 16 novembre 2020*

## **L'ACTUALITE PAR PAYS**

### **ALLEMAGNE**

#### **L'IDW élargit le texte de sa prise de position sur l'affaire Wirecard**

L'IdW publie une nouvelle version de sa prise de position sur l'affaire Wirecard, «Fortentwicklung der Unternehmensführung und -kontrolle: Erste Lehren aus dem Fall Wirecard», dans laquelle il élargit le champ de ses propositions, en vue notamment d'améliorer le dispositif des poursuites pénales à engager en cas de suspicion de fraude dans le domaine de la criminalité organisée. La préconisation centrale porte sur la mise en place d'une unité d'intervention de puissance publique, à intégrer auprès de l'Office fédéral de police criminelle, BKA.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*IDW – Communiqué de presse – 17 novembre 2020*

### **ETATS-UNIS**

#### **Le PCAOB aligne ses obligations d'indépendance sur les règles de la SEC**

Le PCAOB (Public Company Accounting Oversight Board) annonce qu'il a adopté des modifications de ses règles d'indépendance qui alignent leurs obligations en fonction des révisions des normes d'indépendance de l'auditeur récemment adoptées par la SEC. Il souhaite ainsi éliminer toute confusion, divergence et duplication entre les deux jeux de normes.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*PCAOB - Communiqué de presse - 19 novembre 2020*

#### **Le PCAOB explique comment il se sert de l'analyse économique dans l'élaboration de ses normes**

Le PCAOB publie un nouveau bulletin, Spotlight, qui précise comment il concrétise son objectif stratégique de mieux tirer parti de l'analyse économique et de l'analyse du risque dans le but de fixer efficacement des normes, règles et recommandations. Le Spotlight montre comment le PCAOB conduit

l'analyse économique et réunit les réactions des parties prenantes. Il inclut par ailleurs une petite étude de cas de ces procédures, appliquées à l'obligation pour l'auditeur de déterminer et de communiquer les éléments de l'audit d'importance critique (CAM) dans le rapport d'audit.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*PCAOB - Communiqué de presse - 17 novembre 2020*

## **Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)**

### **Nouvelles recommandations pour appliquer le référentiel de gestion du risque d'entreprise**

Le COSO met en ligne de nouvelles recommandations sur les façons d'appliquer efficacement son référentiel de gestion du risque d'entreprise. Le texte, intitulé «Compliance Risk Management: Applying the COSO ERM Framework», décrit les caractéristiques des programmes de conformité et de déontologie associés à chacun des cinq composants et des 20 principes sous-jacents du Référentiel ERM du COSO.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*Journal of Accountancy - 18 novembre 2020*

## **ROYAUME-UNI**

### **Webinaire du FRC sur la norme sur les responsabilités de l'auditeur en cas de fraude**

Le FRC a lancé une consultation sur le projet de révision de la norme d'audit ISA 240 (Royaume-Uni) «The Auditor's responsibilities Relating to Fraud in an Audit of Financial Statements». Cette norme n'a fait l'objet d'aucune révision significative depuis plus de 16 ans. Or, il est reproché aux auditeurs de ne pas mettre en œuvre suffisamment de procédures pour détecter des fraudes significatives, notamment par Sir Donald Brydon dans sa revue de la qualité et de l'efficacité de l'audit. Le webinaire organisé le 30 novembre 2020 par le FRC s'attachera à décrire les révisions qu'il préconise.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

### **Revue thématique en lien avec le climat**

Le FRC a recensé tout au long de l'année 2020 différentes considérations liées au climat émises par les conseils d'administration, les entreprises, les auditeurs et les investisseurs, et en a établi une revue thématique, qui interroge les différents acteurs sur leurs actions, leurs attentes et leur capacité à être un moteur de changement dans ce domaine.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

*FRC - Communiqués de presse - 19 novembre 2020*